

Informations Clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

FORTUNA Anlagefonds; numéro de valeur / ISIN: 277264 / CH0002772645

Société de gestion du fonds: Fortuna Investment AG, Soodmattenstrasse 10, 8134 Adliswil, Suisse

Objectifs et politique d'investissement

Le principal objectif du fonds de placement FORTUNA consiste à développer les actifs du fonds tout en maintenant une large diversification du risque.

Le fonds investit, à son entière discrétion et dans le respect des restrictions de placement prescrites, dans:

- Instruments de créances et droits de créance d'émetteurs suisses et étrangers (obligations, bons de souscription, obligations convertibles, instruments du marché monétaire).
- Instruments et droits de participation d'entreprises suisses et étrangères (actions, bons de jouissance, parts de coopératives, bons de participation). Autres fonds appliquant des stratégies d'investissement comparables, le plafond est fixé à 20%.

Par ailleurs, les principes suivants sont applicables :

- L'exposition des placements qui ne sont ni libellés en francs suisses (CHF), ni ne représentent des placements dans des entreprises suisses ne doit pas excéder 30% au total des actifs du fonds.

En général, les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs parts par la société de gestion du fonds tous les jours d'ouverture de la Bourse au négoce.

Toutefois, la société de gestion du fonds peut suspendre les rachats dans des circonstances exceptionnelles, en tenant dûment compte de l'intérêt des investisseurs.

Le fonds peut utiliser des produits dérivés à des fins de gestion du change et de la duration.

Les revenus du fonds sont conservés par celui-ci (réinvestis).

Le fonds convient aux investisseurs en quête d'un placement diversifié, vaste et équilibré.

Profil de risque et de rendement

Risque moins élevé ← Rendement généralement moins élevé | Rendement généralement supérieur | Risque plus élevé →

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Informations complémentaires sur cette catégorie

L'indicateur ci-dessus ne reflète pas le risque d'une éventuelle perte de capital, mais mesure la volatilité passée du fonds. Il n'est pas possible de prédire la performance future. Le classement du fonds est susceptible de changer ultérieurement et ne peut être garanti. Même un fonds appartenant à la catégorie 1 n'est pas dénué de tout risque.

Pourquoi ce fonds relève-t-il de la catégorie 3?

Le fonds est classé dans la catégorie 3 car la volatilité du prix de ses actions est typiquement assez faible, ce qui se traduit par un risque de pertes et un potentiel de gains tous deux relativement faibles.

Le Fonds investit en actions et peut donc être soumis à une forte volatilité. Aussi l'investisseur doit-il disposer d'une propension au risque ainsi que d'une capacité de risque élevées. La valeur d'une part peut chuter en deçà du prix d'achat.

Autres risques importants:

- Risques opérationnels et risques de dépôt: Ce fonds est exposé à des risques liés aux erreurs opérationnelles ou humaines susceptibles d'intervenir au niveau du gestionnaire du fonds, d'une banque dépositaire ou d'autres tierces parties.
- Le fonds peut avoir recours à des instruments dérivés, ce qui peut réduire le risque pour les investisseurs ou augmenter les risques de marché ainsi que le potentiel de perte lié à une défaillance de la contrepartie.
- Ce fonds se caractérise par un style de gestion très actif. Sa performance est donc susceptible de s'écarter fortement de celle de votre indice de référence.
- Chaque fonds est exposé à des risques spécifiques. Les descriptions des risques figurent dans une liste détaillée et exhaustive incluse dans le prospectus.

Frais

Les commissions et autres frais payés servent à financer la gestion du fonds et la conservation de ses actifs ainsi que la commercialisation et la distribution des actions du fonds. Tous les coûts engagés réduisent les rendements potentiels de l'investisseur.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement¹

Frais d'entrée	5.00%
Frais de sortie	Aucun

Frais annuels prélevés sur la part

Frais courants	1.03%
----------------	-------

Coûts à la charge du fonds dans certaines circonstances.

Commission de performance	Aucun
---------------------------	-------

¹ Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.

Les **commissions d'émission** indiquées ici constituent des montants maximums. Dans certains cas, il se peut que vous payiez moins – pour connaître les montants applicables, consultez votre conseiller financier.

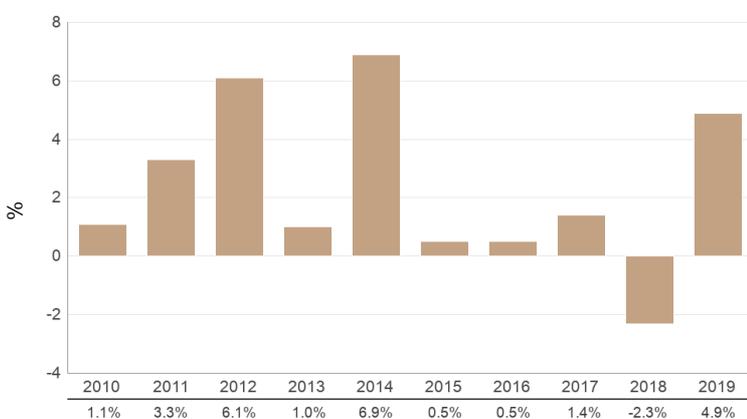
Les **frais courants** présentés ici se fondent sur les douze mois précédant la préparation de ce document. Ce montant peut varier d'un exercice à l'autre. Ne sont pas inclus:

- Les coûts de transaction, à l'exception des coûts d'achat et de vente d'unités d'autres fonds.

Pour de plus amples informations concernant les frais, veuillez consulter la section 5.3 «Rémunération et frais accessoires» du prospectus, qui est disponible à l'adresse

www.fortunainvest.ch.

Performance à ce jour



Les résultats passés ne sont pas représentatifs de la performance future.

Le graphique montre la performance de placement du fonds calculée en tant que variation en pourcentage de la valeur nette d'inventaire du fonds de la fin d'une année à la fin de l'année suivante. En général, le calcul de la performance passée tient compte de tous les frais à l'exception des frais d'entrée. Si le fonds est géré par rapport à un indice de référence, le rendement de ce dernier est aussi indiqué.

Le fonds a été lancé le 26.06.1989.

La performance passée a été calculée en CHF.

Informations pratiques

Banque dépositaire

UBS Switzerland AG, Zurich

Informations complémentaires

Vous pouvez obtenir gratuitement des informations sur FORTUNA Anlagefonds et les catégories d'actions disponibles, le prospectus avec contrat de fonds intégré ainsi que les derniers rapports annuels et semestriels, en allemand, auprès de la société de gestion du fonds, de la banque dépositaire, des distributeurs du fonds ou en ligne à l'adresse www.fortunainvest.ch. D'autres documents sont aussi disponibles.

La monnaie de la catégorie de parts est CHF. Le cours des actions est publié chaque jour ouvré.

Législation fiscale

Le fonds est soumis au droit fiscal suisse. En fonction de votre pays de domicile, les impôts que vous devez acquitter au titre des revenus du fonds pourraient en être affectés. Il vous est recommandé de consulter un conseiller fiscal pour en savoir plus.

Déclaration de responsabilité

La responsabilité de Fortuna Investment AG ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus avec contrat de fonds intégré.

Cet organisme de placement collectif (fonds) est approuvé et supervisé par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA).

Fortuna Investment AG est autorisée en Suisse et réglementée par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au **30. Janvier 2020**.